

# Les causes d'une participation à la grève: grévistes et non-grévistes de la Noranda Mines Ltd, juin 1934

Guy Gaudreau

CE MATIN DU 12 JUIN 1934, à la barrière de la mine, on aurait pu entendre scander: *Mi smo na štrajku!*, *Strajkujemy!*, *Мы на забастовке!*, *Ми смо на штраюку!*, *Страйкуємо!*, *We are on strike!*<sup>1</sup> Quelque 300 ouvriers-mineurs<sup>2</sup> de la mine Noranda, membres de la Mine Workers' Union of Canada affiliée à la Workers' Unity League, avaient décidé de faire la grève et s'étaient installés aux portes de l'entreprise, espérant convaincre leurs collègues de travail de se joindre à eux. La très grande majorité des effectifs ouvriers, soit environ un millier de travailleurs, étaient cependant entrés au travail, refusant de joindre le syndicat qui cherchait alors à s'organiser et à améliorer les conditions de travail.<sup>3</sup> Ils avaient donc laissé leurs camarades, surtout des immigrants, sur les piquets de grève. La grève dura une dizaine de jours et fut un échec complet.

<sup>1</sup> Il s'agit du même slogan écrit en croate, en polonais, en russe, en serbe et en ukrainien.

<sup>2</sup> Le terme nous paraît plus approprié pour désigner l'ensemble des travailleurs. Les mineurs désignent, au sens strict du terme, les ouvriers du fond, mais la force de travail comprend toujours des ouvriers du jour, c'est-à-dire à la surface. Cela est d'autant plus vrai pour la Noranda qui transforme, sur place, le minerai à sa fonderie, et qui gère et entretient sa propre ville du même nom.

<sup>3</sup> Le Bureau des mines du Québec, très favorable aux entreprises, résumait ainsi le conflit: «Early in June, miners employed by Noranda Mines Limited, were involved in a dispute with the management, the men demanding an increase in the scale of wages and recognition of the Union. Within a week, however, the strike was called off. Apparently, the majority of the employees were not in sympathy with the movement, which was incited by a fomenting element.» (*Annual Report of the Quebec Bureau of Mines*, (dorénavant *ARQBM*) 1934, part A, p. 149).

Les historiens ont accordé une certaine importance à cette grève. Benoît-Beaudry Gourd et d'autres en ont fait un point tournant en matière d'embauche pour toutes les sociétés minières abitibiennes.<sup>4</sup> Puisque la grève avait été essentiellement menée par des immigrants, la compagnie avait par la suite accepté d'engager d'abord des Canadiens, mettant fin à une pratique d'embauche discriminatoire qui avait privé jusque-là<sup>5</sup> beaucoup de Canadiens-Français et de Canadiens-Anglais<sup>6</sup> de ce travail dangereux mais alors relativement lucratif. Pour sa part, Evelyn Dumas lui a consacré un chapitre de son ouvrage sur les grèves marquantes du Québec entre 1934 et 1944.<sup>7</sup> Elle fut, à notre connaissance, la première à relever le rôle de cette grève sur l'embauche de Canadiens.

L'occasion nous est fournie ici d'approfondir la place et le rôle des immigrants et des Canadiens lors de ce conflit.<sup>8</sup> Les fiches du personnel de l'entreprise que nous avons dépouillées, permettent, en raison de la richesse de l'information consignée, de comprendre ce qui différencie les grévistes des non-grévistes. Indépendamment de leurs orientations idéologiques, est-ce que leur comportement face à la grève s'explique par ce qu'ils sont? Autrement dit, peut-on établir des facteurs objectifs qui font qu'un travailleur, au-delà de ses convictions politiques,

<sup>4</sup>Benoît-Beaudry Gourd, «L'Abitibi-Témiscamingue minier: 1910-1950», dans *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Odette Vincent dir., (Québec 1995), 283-320; Benoît-Beaudry Gourd, *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1910-1950*, (Rouyn 1981), 73-79; Normand Paquin, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, (Rouyn 1981), 107-108; Dan Glenday, «Thirty Years of Labour Relations in the Mining Industry in Rouyn-Noranda, Quebec, 1934-1964» dans *De l'Abittibi-Témiscamingue*, (Rouyn 1979), 77-119. Même le chansonnier Richard Desjardins évoque cette grève dans une chanson intitulée «Les fros».

<sup>5</sup>Comme l'a bien montré de la Riva, les Canadiens n'avaient pas toujours été exclus du travail minier. À Sudbury, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ils composent la grande majorité des effectifs ouvriers. Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle qu'on assiste dans les mines du Nord et d'ailleurs à un remplacement des effectifs *autochtones* par des immigrants. Voir Paul de la Riva, «Les Canadiens-Français et le travail minier dans la région de Sudbury, 1886-1912», *Revue du Nouvel-Ontario*, 17 (1995), 29-47.

<sup>6</sup>La graphie inhabituelle de ces deux référents identitaires a été délibérément choisie afin de mieux marquer l'appartenance culturelle des deux principaux peuples fondateurs. Nous suivons en cela une pratique de plus en plus répandue en Ontario.

<sup>7</sup>Voir le chapitre 2 intitulé «La grève des fros», *Dans le sommeil de nos os*, (Montréal 1971), 25-42.

<sup>8</sup>Le point de vue des travailleurs présents lors de la grève pourra être consulté grâce au témoignage publié de Rémi Jodoin, mineur à la retraite [*En-d'ssour*, (Ville Saint-Laurent 1973)] et grâce à une série d'entrevues orales menées auprès de la population âgée de l'Abitibi [voir Productions Abitibi-Témiscamingue inc., *Projet Abittibi-Témiscamingue: western catholique, Klondyke québécois: le vécu en Abitibi-Témiscamingue, 1880-1950, recherche en histoire orale*, (Rouyn-Noranda 1978-1980)]; ces entrevues sont déposées au bureau des Archives nationales du Québec à Rouyn-Noranda. Consulter notamment les entrevues d'Edgar T. (79-8), qui fut longtemps *motorman* et d'Albert L. (79-2), plombier.

ait été plus susceptible que d'autres de participer à cette grève? Tel est l'objectif de notre propos.

L'analyse proposée s'éloigne ainsi du traitement réservé habituellement à ce genre de conflit. Robson, par exemple, a examiné un conflit similaire mettant aux prises le même syndicat dans une ville minière du Manitoba.<sup>9</sup> Conflit d'ailleurs déclenché 3 jours plus tôt, soit le 9 juin, et qui souligne, à n'en pas douter, une stratégie syndicale délibérée. Son étude s'appuie d'abord sur des sources conventionnelles, soit les données syndicales et les journaux. Quant à la perspective retenue, elle est celle de l'inégalité du rapport capital-travail, du degré de cohésion des travailleurs, de l'exploitation du travailleur et de la pénibilité du travail minier, de la légitimité des luttes ouvrières, de l'appui de l'État et de sa police au patronat, de l'évolution de l'opinion publique, etc. À travers cette analyse du conflit, c'est le préjugé favorable de l'historien pour le travailleur militant qui ressort; c'est, en somme, l'espoir de l'historien qui aspire à des changements sociaux.<sup>10</sup>

Cet article s'inscrit dans un projet plus large sur les ouvriers-mineurs du Nord ontarien et québécois. À partir des fiches du personnel de six sociétés minières,<sup>11</sup> nous comptons procéder à une étude des mécanismes entourant l'embauche et la fixation de la main-d'œuvre dans les villes du Nord. Nous avons déjà amorcé bien modestement cette réflexion en dirigeant, en 1995 et en 1998, deux ouvrages

<sup>9</sup>Robert S. Robson, «Strike in the Single Enterprise Community: Flin Flon, Manitoba-1934», *Labour/Le Travailleur*, 12 (automne 1983), 63-86. D'autres textes écrits dans ce même esprit peuvent être cités, mentionnons en quelques-uns: Stanley Scott, «A Profusion of Issues: Immigrant Labour, the World War, and the Cominco Strike of 1917», *Labour/Le Travailleur*, 2 (1977), 54-78; Philip F. Notarianni, «Italian Involvement in the 1903-04 Coal Miners' Strike in Southern Colorado and Utah», *Pane e lavoro: The Italian American Working Class*, (Toronto 1980), 47-65; William M. Baker, «The Miners and the Mediator: The 1906 Lethbridge Strike and Mackenzie King», *Labour/Le Travailleur*, 11 (1983), 89-117; Allen Seager, «Miners' Struggles in Western Canada: Class, Community, and the Labour Movement, 1890-1930», *Class, Community and the Labour Movement: Wales and Canada, 1850-1930*, Deian R. Hopkin et Gregory S. Kealey dirs., (St. John's 1989), 160-198; Brian H. Hogan, *Cobalt: Year of the Strike, 1919*, (Cobalt s.d.), 185 p.; Jeremy Mouat, «The Genesis of the Western Exceptionalism: British Columbia Hard Rock Miners, 1895-1903», *Canadian Historical Review*, 71, 3 (septembre 1990), 317-345.

<sup>10</sup>Cela n'est pas sans rappeler le commentaire que faisait Ramirez à propos des historiens qui traitent des immigrants: «...on a trop souvent interprété le comportement des ouvriers immigrants à travers des notions d'organisation, de militantisme et d'activisme ouvriers -notions qui présupposent une vision du changement socio-politique...», Bruno Ramirez, *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, (Montréal 1991), 20.

<sup>11</sup>Nous avons dépouillé, pour certaines années, outre les fiches de la Noranda, celles de la McIntyre Porcupine et de la Buffalo Ankerite de Timmins, de la Sigma Gold Mines de Val-d'Or, de la Beattie Gold Mines de Duparquet et de l'Inco de Sudbury.

collectifs à ce sujet.<sup>12</sup> Bien que propos d'étape rédigés dans le cadre d'un enseignement, ces textes ont permis de cerner le rôle crucial des immigrants et l'importance de la mobilité de la main-d'œuvre dans les pratiques d'embauche des sociétés minières et conséquemment, dans la formation d'une population régionale originale.

Généralement, on véhicule une image des immigrants du secteur minier qui apparaît insuffisante pour tenir compte de la complexité des situations. Et cela, pour deux raisons. D'abord, les historiens ont eu tendance à dépeindre l'immigrant comme un simple travailleur non-qualifié: le manoeuvre et le terrassier représentent en fait l'archétype de l'immigrant au travail.<sup>13</sup> Nous avons alors cherché à nuancer cette image en démontrant le rôle central des immigrants dans le travail du fond, tout en reconnaissant que leur arrivée à l'Inco avait favorisé la mise en place d'une division technique du travail dans laquelle le mineur traditionnel avait cédé la place au foreur, au rouleur et à l'écailleur.<sup>14</sup>

Sur un autre point, nous avons amorcé une réflexion sur la notion même d'immigrant que nous tenons à poursuivre ici. Cette notion fourre-tout englobe l'ensemble des individus ayant comme seule caractéristique commune d'avoir un nom étranger. Image simpliste en vérité! On traite sur le même pied l'immigrant fraîchement débarqué, celui arrivé en Amérique depuis suffisamment de temps pour qu'il songe à en faire sa terre d'adoption et celui naturalisé canadien. C'est pourquoi nous voulons notamment chercher à mesurer l'influence de la durée du séjour des immigrants sur leur degré de militantisme. Car ce militantisme n'a pas fait l'unanimité chez les historiens: briseurs de grèves pour certains, ils sont considérés par d'autres comme de rudes militants.<sup>15</sup> Peut-être que leur degré d'enracinement expliquerait leur combativité variable.

<sup>12</sup>Voir Guy Gaudreau dir., *Les ouvriers-mineurs de la région de Sudbury, 1886-1930*, [n° spécial de la *Revue du Nouvel-Ontario*, 17 (1995)], 143 p.; Guy Gaudreau dir., *La mobilité des ouvriers-mineurs du Nord ontarien et québécois, 1900-1939*, (Sudbury 1998), 141 p.

<sup>13</sup>Plusieurs textes peuvent être cités à cet effet. Mentionnons d'abord l'excellent chapitre que David Montgomery a consacré aux manoeuvres (voir *The Fall of the House of Labour. The Workplace, the State, and the American Labor Activism, 1865-1925*, (Cambridge 1987), chap. 2); voir aussi David Jay Bercuson, «Labour Radicalism and the Western Industrial Frontier, 1897-1919», *Canadian Historical Review*, 58, 2 (juin 1977), 164; Donald Avery, «Dangerous Foreigners»: *European Immigrants Workers and Labour Radicalism in Canada, 1896-1932*, (Toronto 1979), 49; Donald H. Avery, *Reluctant Host: Canada's Response to Immigrant Workers, 1896-1994*, (Toronto 1995), 33; Hogan, *Cobalt...*, 119-121; Doug Baldwin, «A Study in Social Control: The life of the Siver Miner in Northern Ontario», *Labour/Le Travailleur*, 2 (1977), 82; Julian Laité, «Capitalist development and labour organization: hardrock miners in Ontario», *Miners and mining in the Americas*, Thomas Greavers et William Culver dirs, (Manchester 1985), 96.

<sup>14</sup>Guy Gaudreau, «Ethnicité et division du travail dans la modernisation d'une entreprise minière: la Canadian Copper Company, 1886-1928», dans *La mobilité ...*, 7-35.

<sup>15</sup>Les briseurs de grève immigrants sont évoqués par plusieurs historiens. Voir notamment, Bercuson, «Labour Radicalism...», 165; Scott, «A Profusion...», 54-78; Avery, *Dangerous*

Revenons aux fiches du personnel des entreprises: il est souvent difficile d'en obtenir l'accès. Cette source autorise pourtant une nouvelle approche dont des historiens comme Bruno Ramirez et José Igartua ont bien montré le potentiel avec les exemples du Canadien Pacifique et de l'Alcan.<sup>16</sup> Chaque travailleur peut ainsi être identifié et décrit, même si la confidentialité des informations oblige l'historien à taire leur identité en livrant ses résultats. Dans la pratique, il est difficile de dépouiller toutes les fiches du personnel d'une entreprise, comme a réussi à le faire Igartua, en raison du grand nombre de travailleurs qui, à un moment ou à un autre ont œuvré au sein de l'entreprise. À la Noranda, on peut estimer le nombre d'ouvriers-mineurs ayant travaillé entre 1926 et 1939, années qu'il nous a été permis de dépouiller, à plus de 7 000.<sup>17</sup>

Les fiches de la Noranda diffèrent peu de celles en usage au sein des autres sociétés minières: nom, prénom, date de naissance, nationalité, date d'engagement et occupation attribuée à l'embauche y figurent. Deux autres informations dignes d'intérêt ont été également exploitées, soit l'emploi précédemment détenu et l'adresse d'une personne avec qui communiquer en cas de maladie ou d'accident. Précisons qu'une fiche de service où sont transcrits les différentes affectations et les salaires horaires correspondants complète la fiche d'embauche. De plus, le retour d'un ex-employé s'effectue souvent sans qu'il remplisse une nouvelle fiche de sorte qu'on annotera seulement la première fiche.

#### *Présentation d'un échantillon*

Étant donné le nombre élevé de fiches il fallait recourir à un échantillon, comme l'a montré Ramirez dans son étude des Italiens du Canadien Pacifique. Quoique l'échantillon aléatoire demeure plus certain en termes de fidélité des résultats, un échantillon construit sur la base de la première lettre des noms de famille des

---

*Foreigners...*, 32-33; Avery, *Reluctant Host...*, 35 et 37; Jeremy Mouat, *Roaring Days. Rossland's Mines and the History of British Columbia*, (Vancouver 1995), 84 et 97. Quant aux immigrants militants, voir notamment Thomas Henry Nicholson, «A Sordid Boon: The Business of State and the State of Labour at the Canadian Copper Company, 1890 to 1918», MA, Queen's University, 1991, 19-21; Hogan, *Cobalt...*, 117; Scager, «Miners' Struggles...», 170-171.

<sup>16</sup>Bruno Ramirez, «Brief Encounters: Italian Workers and the CPR», *Labour/Le Travail*, 17 (printemps 1986), 9-27; Bruno Ramirez, «Migration and Regional Labour Markets, 1870-1915: The Quebec Case», dans *Class, Community and the Labour Movement...*, 128-130; José E. Igartua, *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, (Montréal 1996), 273 p.

<sup>17</sup>À l'Inco, Paul de la Riva avait compté près de 48 000 fiches pour la seule période 1912-1939; voir Paul de la Riva, *Mine de rien: Les Canadiens-Français et le travail minier, 1886-1930*, (Sudbury 1998), 25.

travailleurs est beaucoup plus pratique,<sup>18</sup> il permet également de dégager les rapports de parenté — du moins ceux apparaissant à l'aide des noms de famille — sans compter qu'on peut suivre, par la suite, les mêmes travailleurs d'une mine à l'autre en retenant simplement les mêmes lettres. Les lettres choisies à la Noranda sont A, B et K<sup>19</sup> et représentent environ 1 500 travailleurs pour la période 1926-1939. De cette banque de données, sont retenus seuls ceux présents lors du déclenchement de la grève,<sup>20</sup> soit 91 grévistes et 159 non-grévistes.<sup>21</sup>

Comme le nombre de travailleurs échantillonnés est relativement restreint, il convient d'abord de jauger leur représentativité. Évaluer la justesse de la proportion de grévistes et de non-grévistes échantillonnés est difficile parce que le décompte exact des forces en présence demeure incertain. Notre échantillon souligne une répartition d'un gréviste pour près de deux non-grévistes, ce qui laisse sous-entendre une trop forte participation à la grève. En effet, il faut retenir des effectifs totaux de 1 300 ouvriers-mineurs,<sup>22</sup> de sorte que le nombre de 300 grévistes, tel que

<sup>18</sup>À la Noranda, les fiches des premiers travailleurs sont encore dans les dossiers actifs de sorte qu'un premier tri de tous les travailleurs ayant été embauchés pour la première fois avant 1939 a dû être fait.

<sup>19</sup>À l'origine, nous avons dépouillé les seules lettres B et K; mais après les avoir choisies, nous nous sommes rendu compte que les fiches des travailleurs dont le nom de famille commence par K étaient manquantes dans les archives de la Buffalo Ankerite et de la McIntyre Porcupine, d'où l'idée d'inclure la lettre A, présente pour ces deux entreprises, afin d'avoir au moins deux lettres à chaque fois qu'on obtient l'accès aux dossiers du personnel. Deux lettres s'avèrent nécessaires afin de minimiser les distorsions, que peut provoquer le choix d'une seule lettre, sur l'ethnicité de la main-d'oeuvre. Mentionnons, à titre d'exemple, qu'on compte fort peu de Finlandais ayant la lettre B comme première lettre du nom de famille et presque aucun Italien dont le nom de famille commence par K. Ramirez avait choisi, quant à lui, les lettres B et C. Une dizaine d'années auparavant, le démographe Hubert Charbonneau avait démontré l'utilité d'un tel type d'échantillon, en recourant aux lettres A et B (jusqu'à Brassard) pour procéder à une étude statistique approfondie de la population canadienne au XVII<sup>e</sup> siècle [voir *Vie et mort de nos ancêtres*, (Montréal 1975)].

<sup>20</sup>Ce qui exclut ceux embauchés pendant la grève en remplacement des grévistes.

<sup>21</sup>Si l'identification des grévistes fut facile à établir en raison de la mention «*STRIKER. 12TH. JUNE 1934*» inscrite sur les fiches, les non-grévistes furent, en revanche, plus difficiles à isoler, en raison des allers et venues de la main-d'oeuvre, des dates de départ parfois absentes et de certains vides apparaissant sur la fiche de service de l'employé. Dans cette perspective, il ne faudrait pas exclure que le nombre de non-grévistes soit quelque peu sous-estimé. Dans un autre ordre d'idée, il faut avouer notre hésitation avant de retenir le terme NON-GRÉVISTE. Pour avoir été à quelques reprises sur des piquets de grève, nous avons spontanément pensé au terme BRISEUR DE GRÈVE. Mais la distance qui nous sépare des événements et l'approche non manichéenne retenue interdisaient l'emploi de ce terme lourd de connotations négatives.

<sup>22</sup>Voir Rouyn-Noranda Press, «*Inestimable Service Rendered by Reds*», vol. 2 n° 17 (26 juillet 1934), 1.

rapporté dans les journaux<sup>23</sup> et retenu par Gourd,<sup>24</sup> indiquerait une proportion de presque un gréviste pour quatre non-grévistes.<sup>25</sup> Si tel est le cas, notre échantillon surestime le nombre de grévistes. Quant à une force ouvrière de 1 300 individus au moment de la grève, elle signifie que notre échantillon représente un peu moins de 20% du total et que conséquemment, peu de travailleurs du groupe sélectionné auraient été oubliés ou encore n'auraient pas laissé de trace.<sup>26</sup>

La proportion de grévistes et de non-grévistes demeure néanmoins déficiente car on ne peut pas prétendre que notre méthode soit totalement aléatoire dans la mesure où elle comporte un biais, en raison de l'inégale distribution de l'ethnicité des travailleurs selon la première lettre des noms de famille. Il était donc essentiel de valider notre échantillon sur le plan ethnique.<sup>27</sup>

Comme on peut le voir au graphique 1, l'échantillon s'écarte très peu de la distribution ethnique de l'ensemble des 1 300 travailleurs présents lors du déclenchement de la grève. En effet, la comparaison de l'ethnicité de ceux échantillonnés avec celle des effectifs totaux indique que l'échantillon surestime quelque peu le poids des immigrants — naturalisés canadiens ou non — et inversement sous-estime le nombre de Canadiens.<sup>28</sup> L'écart néanmoins entre les deux reste faible et nous autorise d'aller plus avant.

= Deux commentaires s'imposent, en passant, sur l'ethnicité des ouvriers-mineurs. Si, d'une part, on reconnaît les ethnies généralement associées au travail minier, comme les Finlandais, les Polonais et les Ukrainiens, on est, d'autre part, surpris d'observer l'absence d'une communauté italienne, pourtant présente en grand nombre dans la région voisine de Timmins et de Sudbury. De plus, les nombreux Yougoslaves sur place semblent attester de la présence, à Rouyn et à

<sup>23</sup>Rouyn-Noranda Press, vol. 2 n° 11 (14 juin 1934), 1.

<sup>24</sup>Gourd, «L'Abitibi-Témiscamingue...», 310.

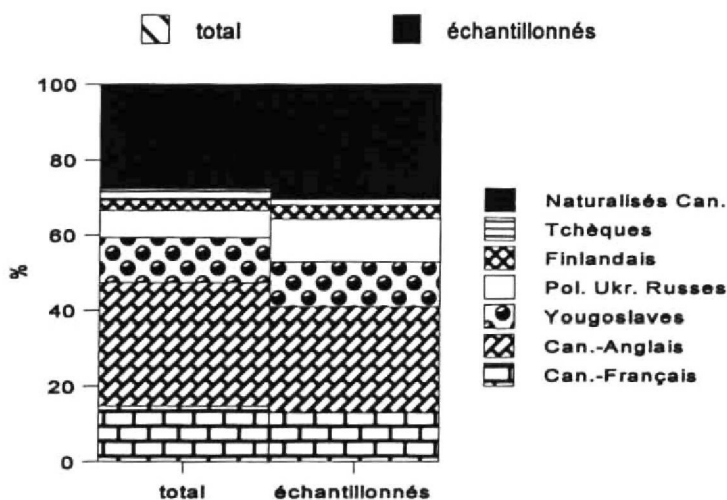
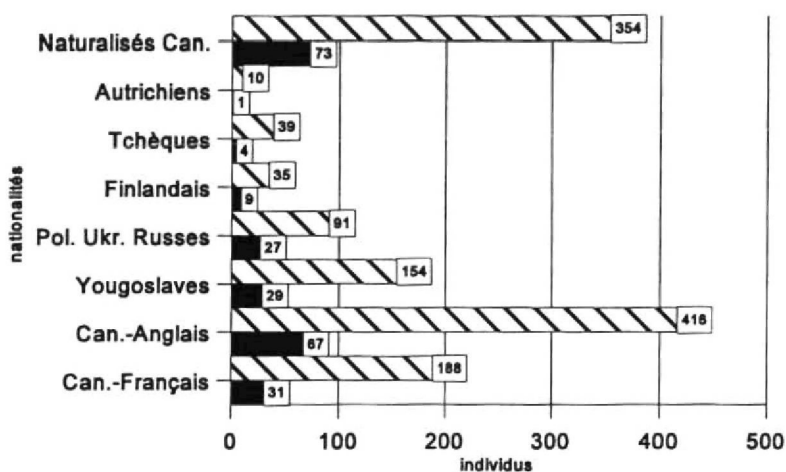
<sup>25</sup>Selon les lois de la statistique, un échantillon 159 individus sur un total de 1 000 devrait être juste 19 fois sur 20 avec une marge d'erreur d'environ 8%. Pour les grévistes, les probabilités sont similaires.

<sup>26</sup>Ce pourcentage nous paraît recevable, si on compare avec la situation à la mine Beattie de Duparquet où les travailleurs dont le nom de famille commence par A, B et K forment en 1939, 22% des effectifs [Rouyn-Noranda, Archives nationales du Québec, Fonds de la Beattie Gold Mines Limited (P 23), *Bank List October 1939*, 17-216]. Même chose à la Buffalo Ankerite de Timmins en 1929, où les mêmes lettres calculées à partir d'une liste d'employés donnent un pourcentage de 21% [Ottawa, Archives nationales du Canada, Fonds Buffalo Ankerite Gold Mines (MG 28 III 81), *Employment record cards, 1929 Payroll*, vol. 31].

<sup>27</sup>Les fiches font référence à la nationalité des travailleurs qui, il est vrai, ne se traduit pas toujours par l'ethnicité correspondante. Mais il s'avère impossible de détecter ces cas.

<sup>28</sup>Nous avons ici jumelé les travailleurs britanniques et américains avec les Canadiens-Anglais, ce qui semble d'ailleurs correspondre aux clivages ethniques constatés dans les camps miniers du Nord.

GRAPHIQUE 1  
COMPARAISON DES NATIONALITÉS DES TRAVAILLEURS ÉCHANTILLONNÉS AVEC  
L'ENSEMBLE DE LA FORCE DE TRAVAIL DE LA NORANDA MINES LTD, JUIN 1934



\*240 cas connus et 10 cas ne pouvant pas être comparés avec les effectifs totaux.

Source: fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres A, B et K); Rouyn-Noranda Press, vol. 2 n° 17 (26 juillet 1934), 1.



Noranda,<sup>29</sup> d'immigrants arrivés depuis quelques années seulement au Canada, car leur migration en grand nombre s'effectue à compter de la fin des années 1920, du moins dans la région de Sudbury. Chaque camp minier pourrait ainsi afficher une composition immigrante particulière.

### *Quelques caractéristiques des grévistes et des non-grévistes*

Poursuivons l'analyse de l'ethnicité en procédant à l'examen de sa répartition dans les deux camps ouvriers. En accord avec l'historiographie, nos résultats montrent que les grévistes étaient essentiellement des immigrants (voir le graphique 2): environ neuf grévistes sur dix affichent une origine ethnique étrangère. Parmi les 91 grévistes échantillonnés, seulement un est canadien-français, sept autres sont canadiens-anglais et aucun n'est anglo-américain.<sup>30</sup> C'est peu et cela confirme le fait que l'organisme syndical ait été clandestin et qu'il ait laissé «...les travailleurs canadiens pratiquement dans l'ignorance du mouvement de syndicalisation.»<sup>31</sup>

Même si les non-grévistes demeurent principalement des Canadiens ou des Anglo-Américains, il ne faut pas négliger le fait que plus de 40% des non-grévistes sont aussi des immigrants ou qu'ils ont des origines immigrantes. Cela n'avait pas été souligné jusqu'à maintenant et mérite d'être retenu.

Par ailleurs, la fidélité des travailleurs canadiens à l'égard de la compagnie explique sans doute la décision de l'entreprise, pendant la grève et aux lendemains de celle-ci, d'embaucher d'abord des Canadiens.<sup>32</sup> En effet, lors d'une étude antérieure, nous avons confirmé la prépondérance des immigrants au sein des effectifs miniers avant 1934, puisqu'ils composaient 70% des engagements et le point tournant que constituait cette grève pour les Canadiens-Français et les

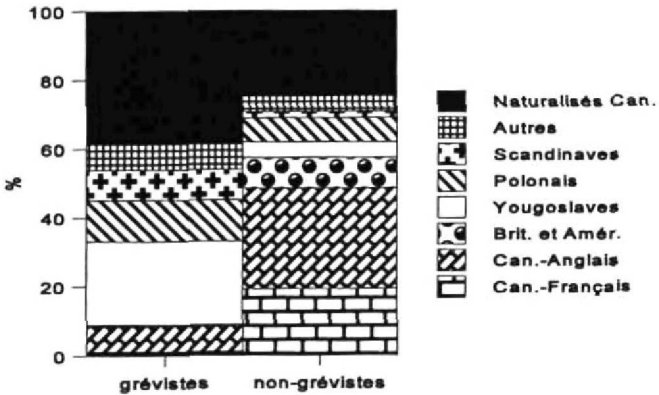
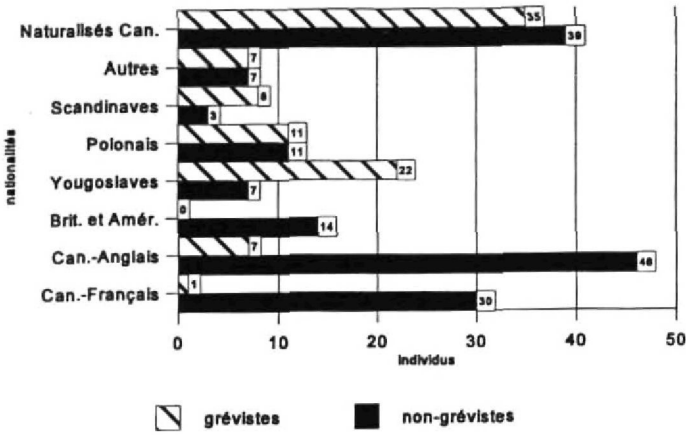
<sup>29</sup> Précisons que les deux villes sont limitrophes: Noranda est une ville de compagnie, l'autre non.

<sup>30</sup> Le faible total de travailleurs échantillonnés signifie sans doute que leur distribution restera toujours problématique et qu'il faut éviter d'y accorder une grande précision.

<sup>31</sup> Gourd, *Mines et syndicats...*, 76.

<sup>32</sup> La «docilité» des travailleurs canadiens-français a été évoquée par plusieurs historiens. Radforth en fait état pour les chantiers forestiers du Nord ontarien [voir Ian Radforth, *Bushworkers and Bosses: Logging in Northern Ontario, 1900-1980*, (Toronto 1987), 33]. Mais cela ne doit pas être exagéré car à l'automne 1933, les travailleurs forestiers de la région de Rouyn, en majeure partie canadiens-français, avaient justement déclenché une grève qui obligea la tenue d'une Commission d'enquête provinciale ayant des répercussions partout au Québec (voir Maurice Asselin et Benoît-Beaudry Gourd, «Les plans de colonisation et la consolidation du monde rural, 1930-1950», dans *Histoire de l'Abitibi...*, 265-267). Cette grève avait été amorcée en Ontario où la Workers Unity League avait entrepris une offensive contre les grandes papetières [voir Peter Campbell, «The Cult of Spontaneity: Finnish-Canadian Bushworkers and the Industrial Workers of the World in Northern Ontario, 1919-1934», *Labour/Le Travail*, 41 (1998), 141].

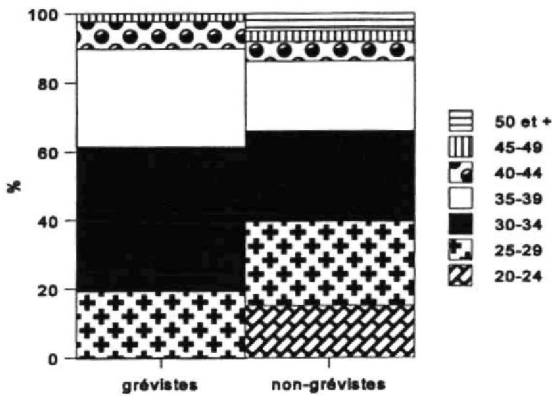
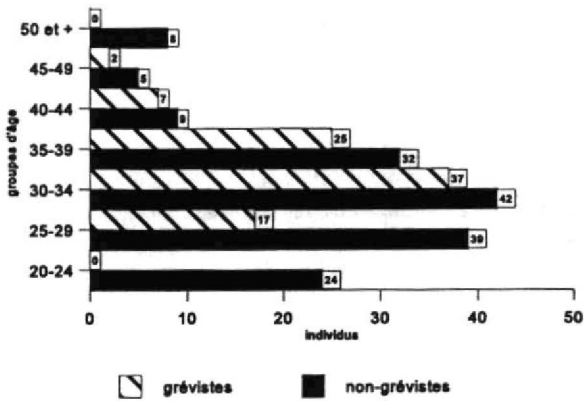
GRAPHIQUE 2  
COMPARAISON DES NATIONALITÉS DES GRÉVISTES ET DES NON-GRÉVISTES DE  
LA NORANDA MINES LTD, JUIN 1934



\* 248 cas inconnus et 2 inconnus.

Source: fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres A, B et K).

GRAPHIQUE 3  
COMPARAISON DES ÂGES DES GRÉVISTES ET DES NON-GRÉVISTES DE LA  
NORANDA MINES LTD, JUIN 1934



\* 247 cas connus et 3 inconnus.

Source: fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres A, B et K).

Canadiens-Anglais qui, avec les Anglo-Américains, forment dorénavant 70% des travailleurs embauchés.<sup>33</sup>

Peut-on dégager d'autres caractéristiques aussi tranchées? L'âge des deux groupes montre également des différences dignes d'intérêt, comme l'indique le graphique 3. Si les deux groupes ont une moyenne d'âge fort semblable, cela cache en réalité des écarts puisque les non-grévistes affichent un éventail de groupes d'âge beaucoup plus étendu. En effet, parmi les grévistes, on ne compte aucun qui n'ait moins de 25 ans ou plus de 50 ans, alors que ces deux groupes forment plus de 20% de ceux qui ont traversé les piquets de grève. De toute évidence, les grévistes dont 90% ont entre 25 et 39 ans, sont davantage au sommet de leur forme physique. Ils comptent peu de jeunes travailleurs inexpérimentés de sorte que la grève ne peut être attribuée à une main-d'œuvre insouciante. Cette dernière observation irait même à l'encontre de l'idée voulant que les jeunes, ayant peu de responsabilités familiales, aient été plus enclins à l'aventure et à changer d'emploi. La littérature sur la mobilité professionnelle, présentée par Igartua, était pourtant formelle à ce sujet.<sup>34</sup>

L'analyse des occupations des travailleurs au moment du déclenchement de la grève permet de prolonger l'analyse (voir le graphique 4). D'abord les contre-maîtres, regroupés avec les professionnels comme les ingénieurs, chimistes etc., sont restés fidèles à l'entreprise: un seul d'entre eux s'est joint aux grévistes. Ici la démarcation est très nette et n'étonnera pas. Si on exclut ce groupe de travailleurs bien rémunérés, la répartition des autres occupations est moins différenciée. On aurait pu s'attendre, par exemple, à ce que tous les travailleurs du fond fassent bloc avec les grévistes, comme le laissait supposer Gourd qui évoque, pendant la grève, la paralysie totale du travail sous terre.<sup>35</sup> Rien de tel ne se produit, même s'il est clair que, toutes proportions gardées, les grévistes se recrutent en grand nombre parmi les travailleurs spécialisés du fond.<sup>36</sup> Si on ajoute les travailleurs non spécialisés du fond, surtout des *muckers*,<sup>37</sup> les grévistes œuvrent à plus de 70% sous terre tandis que les non-grévistes sont majoritairement des ouvriers du jour. Cela mérite d'être retenu. Ce phénomène est particulièrement visible chez les travailleurs spécialisés du jour, comme le tuyauteur et l'électricien,<sup>38</sup> qui sont beaucoup plus nombreux à entrer au travail. Néanmoins, la parfaite similitude entre grévistes et non-grévistes dans les catégories d'emploi du moulin et de la fonderie, de même que celle des manœuvres, nous incite à la prudence quant à la pertinence des catégories d'emploi comme critère distinctif.

<sup>33</sup> Guy Gaudreau, «Les travailleurs de l'Inco et de la Noranda, 1912-1939: quelques pistes pour l'étude de la mobilité», dans *La mobilité* ..., 74-80.

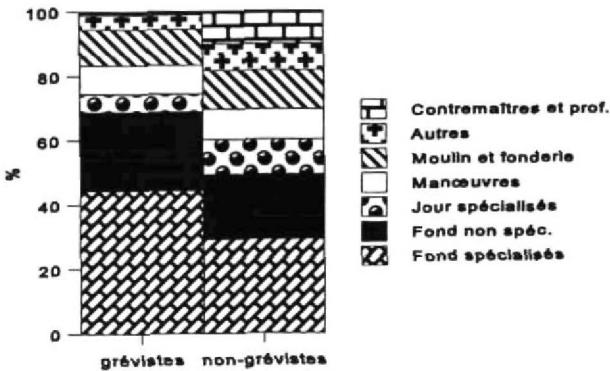
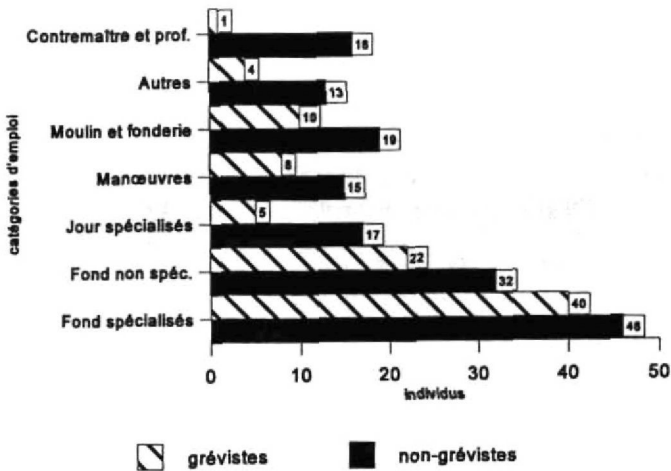
<sup>34</sup> Igartua, *Arvida*..., 65 et note 27.

<sup>35</sup> Gourd, *Mines et syndicats*..., 77.

<sup>36</sup> Que sont les mineurs, les aide-mineurs, les boiseurs et les mineurs de puits (*shaftman*).

<sup>37</sup> Font aussi partie de cette catégorie le *deckman*, le *chute puller*, le *chute loader*, le préposé à la cage et le *motorman*.

GRAPHIQUE 4  
COMPARAISON DES OCCUPATIONS DES GRÉVISTES ET DES NON-GRÉVISTES DE  
LA NORANDA MINES LTD, JUIN 1934



\* 248 cas connus et 2 inconnus.

Source: fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres A, B et K).

Les données relatives aux mois de service<sup>39</sup> auprès de l'entreprise donnent des résultats tout aussi équivoques. Selon le graphique 5, deux éléments démarquent clairement les deux groupes. D'une part, les travailleurs comptant 84 mois de service et plus sont absents chez les grévistes, ce qui n'est pas étranger au fait que les contremaîtres étaient presque tous non-grévistes. D'autre part, ces derniers accueillent un plus grand nombre de travailleurs comptant le moins de mois de service, d'où le fait qu'ils étaient les seuls à compter des travailleurs de moins de 25 ans. Pour les autres catégories, les similitudes l'emportent nettement sur les différences.

Si les mois de service passés au sein de l'entreprise jettent un éclairage incomplet, il fallait alors poursuivre l'analyse en questionnant leurs antécédents professionnels. Avaient-ils le même bagage professionnel à leur arrivée à la Noranda? Le prochain graphique reprend les informations recueillies à ce sujet.

Des précisions sur les catégories retenues s'imposent néanmoins avant d'amorcer des commentaires. Ceux identifiés comme n'ayant aucune expérience regroupent tous ceux qui n'avaient vraisemblablement jamais travaillé pour une fonderie avant de s'engager pour la Noranda.<sup>40</sup> Dans ce groupe, se trouve notamment un contingent de travailleurs étudiants, dont il faudra bien un jour étudier l'impact sur les milieux de travail. Ces mêmes étudiants, essentiellement canadiens, constituent les travailleurs les plus jeunes et ceux qui comptent peu de mois de service; pour des raisons évidentes, ils ne joindront pas la grève et ils forment, avec les contremaîtres, les Canadiens-Français et les Anglo-Américains, un quatrième groupe clairement identifié aux non-grévistes.

La catégorie intitulée expérience «limitée» regroupe ceux qui auraient déclaré comme seule expérience minière un travail antérieur effectué à la Noranda. Il faut le dire: ils sont nombreux à être engagés à plus d'une reprise. Ces travailleurs ont expérimenté le travail à la Noranda une première fois avant d'être embauchés une seconde fois. Ils ont peut-être œuvré, entre leurs deux séjours à la Noranda et, sans le préciser à leur retour, pour d'autres entreprises minières, mais leur expertise demeure quelque peu limitée.

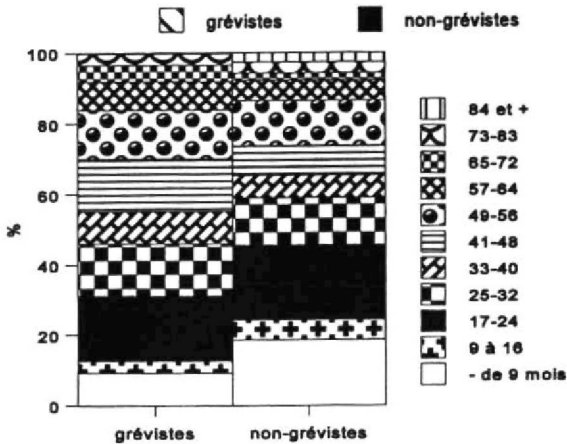
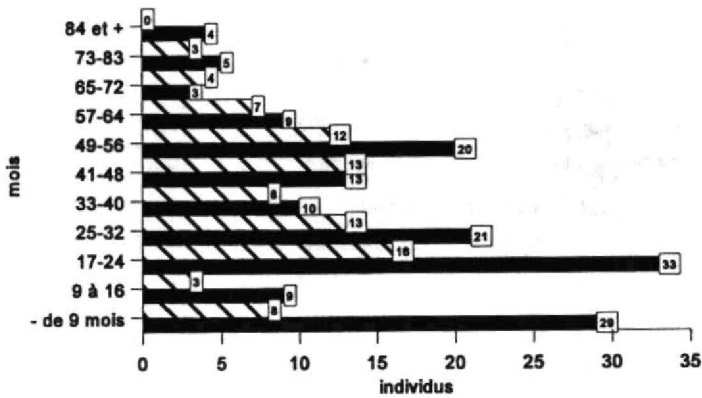
Les autres ont, dès leur première embauche, indiqué une expérience de travail pertinente et peuvent être associés aux travailleurs expérimentés. Pour ces derniers, nous avons même localisé la région où ils avaient auparavant œuvré afin de débusquer d'éventuelles différences, comme on peut le voir au graphique 6. Les

<sup>38</sup> Ajoutons à cette catégorie les occupations suivantes: *rigger*, *millwright*, *hoistman*, *pumpman*, mécanicien, cheminot et *repairman*.

<sup>39</sup> Ces mois de service ont été calculés en additionnant la durée de chaque embauche du travailleur de façon à établir la durée totale de son séjour.

<sup>40</sup> Même si le travailleur n'avait pas travaillé pour une entreprise minière lors de l'emploi immédiatement précédent, il y a fort à parier que, s'il pouvait déclarer une quelconque expérience du travail minier, qu'il le signifierait à l'employeur afin d'augmenter ses chances d'engagement ou d'obtenir un emploi plus lucratif.

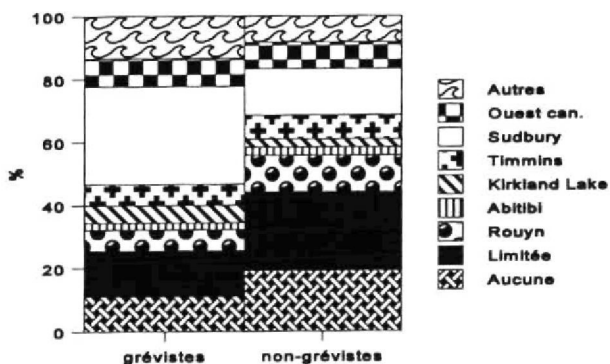
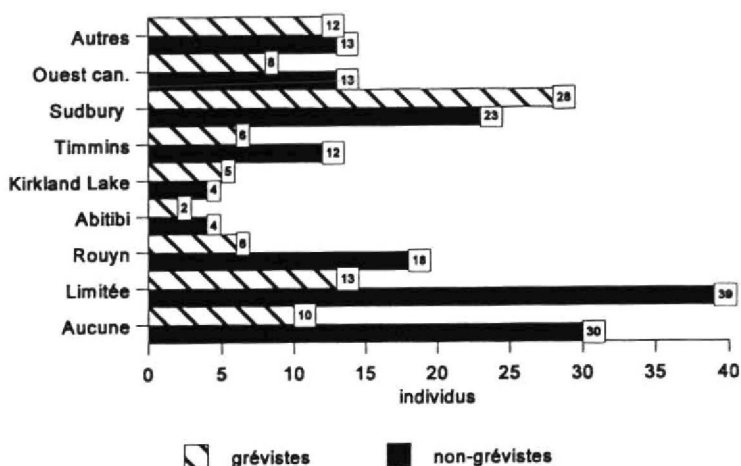
GRAPHIQUE 5  
COMPARAISON DES MOIS DE SERVICE DES GRÉVISTES ET DES NON-GRÉVISTES  
DE LA NORANDA MINES LTD, JUIN 1934



\* 242 cas connus et 8 inconnus.

Source: fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres A, B et K).

GRAPHIQUE 6  
COMPARAISON DES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES DES GRÉVISTES ET DES  
NON-GRÉVISTES DE LA NORANDA MINES LTD, JUIN 1934



\*246 cas connus et 4 inconnus.

Source: fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres A, B et K).



grévistés s'avèrent davantage expérimentés. Près de 75% d'entre eux avaient mentionné avoir été embauchés par d'autre(s) société(s) minière(s); cela implique peut-être qu'ils sont plus à même de comparer les conditions de travail à la Noranda avec celles d'autres camps miniers.<sup>41</sup> Ce pourcentage est inférieur à 60% chez les non-grévistés.

Il n'en demeure pas moins que nous n'avions pas anticipé un résultat aussi serré, puisque, un peu mécaniquement, nous avons cru que la connaissance d'autres camps miniers aurait pu servir d'encouragement à faire la grève: soit que la situation à la Noranda aurait pu être pire qu'ailleurs, ou soit qu'ils se seraient rendu compte, en passant d'un camp minier à l'autre, de la relative facilité de se trouver un emploi en tant que mineurs d'expérience. Nous y reviendrons.

Parmi les régions minières visitées par les ouvriers-mineurs avant leur embauche, celle du bassin de Sudbury domine nettement. Près d'un gréviste sur trois provenait de cette région productrice de nickel et de cuivre. Cela est beaucoup, si l'on compare avec les non-grévistés. Mais le phénomène ne s'explique pas par le fait que la région ait de solides assises syndicales à cette époque puisque le Mine Mill y prend racine seulement au cours de la Deuxième Guerre mondiale.<sup>42</sup> Cette non-correspondance entre la présence de syndicats dans les régions minières et le militantisme des ouvriers-mineurs de la Noranda est plus artificielle que réelle. Même si la région de Sudbury ne compte plus d'organisation syndicale à compter de 1920<sup>43</sup> -alors que quelques-unes avaient vu le jour en 1913-, il faut néanmoins reconnaître qu'à compter de 1933 la même centrale syndicale à l'œuvre à Rouyn, soit la Mine Workers' Union, tente de s'y implanter et d'inciter les travailleurs à rejoindre la grève.<sup>44</sup>

Deux mots maintenant sur la variété de la provenance des ouvriers-mineurs. D'abord, retenons que la grande zone minière du Nord-Est ontarien et du Nord-Ouest québécois fournit l'essentiel des effectifs puisqu'elle englobe les camps de Sudbury, de Timmins, de Kirkland Lake, de l'Abitibi et de la région immédiate de Rouyn-Noranda. Si on considère seulement les effectifs en provenance des mines

<sup>41</sup>Rien dans les données relatives aux accidents, ni dans les motifs de départ inscrits sur les fiches n'indique que les conditions de travail aient été pires qu'ailleurs. Sur ce plan, le monde minier du Nord nous paraît bien uniforme, à l'exception peut-être des premières années de production à Cobalt où les conditions de travail étaient encore plus dangereuses (voir à ce sujet, Baldwin, «A Study in Social ...»).

<sup>42</sup>Voir Mike Solski et John Smaller, *Mine Mill: The History of the International Union of Mine, Mill and Smelter Workers in Canada Since 1895*, (Ottawa 1984); John B. Lang, «One Hundred Years of Mine Mill», dans *Hard Lessons. The Mine Mill Union in the Canadian Labour Movement*, Mercedes Steedman, Peter Suschnigg et Dieter K. Buse dirs, (Toronto 1995), 13-20.

<sup>43</sup>Solski et Smaller, *Mine Mill...*, 69.

<sup>44</sup>Cela explique pourquoi les mineurs de la région auraient discuté de la possibilité de rejoindre la grève, pour finalement refuser de le faire [voir *Rouyn-Noranda Press*, vol. 2 n° 13 (28 juin 1934), 6].

des environs de Rouyn-Noranda, force nous est de constater qu'ils sont peu nombreux et surtout non-grévistes.

*Les immigrants grévistes et non grévistes*

Les quelques caractéristiques des grévistes et des non-grévistes alignées jusqu'à maintenant nous laissent perplexes. Quatre groupes relativement restreints ont été clairement identifiés parmi les non-grévistes, soit les étudiants, les Canadiens-Français, les Anglo-Américains et les contremaîtres. Mais pour les autres, il n'y a pas de ligne de partage très claire. Même si presque tous les grévistes affichent des origines immigrantes, il est loisible de rappeler qu'environ 40% des non-grévistes ont ces mêmes origines.

C'est pourquoi nous avons cherché à approfondir la réflexion sur les travailleurs immigrants en examinant d'autres facteurs objectifs qui auraient pu les inciter à faire ou non la grève. Cela a été mentionné plus haut: la durée du séjour des immigrants au Canada pourrait, tout autant que leurs convictions idéologiques, avoir une incidence sur leur militantisme.<sup>45</sup> Après tout, l'immigrant fraîchement débarqué au pays est venu avec la seule idée de repartir avec un pécule: l'Amérique était un simple lieu de passage.<sup>46</sup> Mais au fur et à mesure qu'il séjourne en Amérique, passant d'une ville à l'autre, les possibilités de s'y établir et de mieux y gagner sa vie augmentent. Impliqué davantage dans la société hôte et connaissant davantage les façons de se trouver un emploi, il est alors plus susceptible de vouloir contester ses irritants.

Cette hypothèse peut être vérifiée puisque les mentions contenues sur les fiches du personnel pouvaient grossièrement être interprétées de manière à mesurer le degré d'intégration de l'immigrant au pays, au moment de la grève. En fait, à partir des renseignements consignés relatifs à la personne à prévenir en cas d'accident, laquelle correspond en fait aux dépendants ou aux parents, nous avons déduit de ces fiches des travailleurs immigrants au moment de la grève trois étapes dans le processus d'enracinement.

La première étape présente trois variantes d'une même situation interchangeable. Au départ, il y a le travailleur embauché qui identifie simplement le consulat de son pays. Cet immigrant vient probablement d'arriver et n'a pas d'épouse ou de parent en Europe qu'il souhaite prévenir. Peut-être a-t-il quitté son coin de pays sans but précis il y a quelque temps. Nous l'avons appelé l'immigrant isolé. Il n'est pas exclu qu'il ait négligé de modifier ce renseignement initial sur sa fiche, après

<sup>45</sup>Gaudreau, «Ethnicité et division...», 7-9.

<sup>46</sup>Karcy Reilly a bien montré l'importance prépondérante de ce qu'elle appelle les oiseaux de passage, c'est-à-dire ces immigrants qui passent seulement quelque temps dans une ville. En effet, moins d'un Italien sur dix s'établira à demeure dans la région de Sudbury. C'est pourquoi, près de 80% des Italiens enregistrent une durée de séjour de 18 mois et moins; voir «Mobilité transatlantique et mobilité continentale avant la Première Guerre mondiale: les Italiens de Copper Cliff», dans *La mobilité...*, 37-63.

un certain temps passé à la Noranda, même si sa situation familiale a évolué. Mais comme plusieurs ont modifié leur fiche en cours d'emploi, on peut croire que la mention reflète quelque peu leur situation au Canada, sans compter que cet oubli a toutes les chances de se retrouver autant parmi les grévistes que les non-grévistes.

Une situation analogue est celle de l'immigrant qui nomme un camarade travailleur de la même origine ethnique, d'où le nom retenu d'immigrant-camarade. Cette mention marque peut-être une meilleure connaissance du milieu de travail, si ce n'est que parce que l'on connaît quelqu'un d'autre. Néanmoins, il est clair que ces deux premiers groupes sont assez semblables. Même chose pour une troisième variante qui regroupe les immigrants pour lesquels nous utilisons comme expression ce que Bouchard appelle le service familial; l'immigrant en service familial a quitté le foyer pendant une longue période, voire des années afin de chercher du numéraire qu'il rapportera à la famille.<sup>47</sup> La mention d'un parent et plus souvent d'une épouse figure sur la fiche mais le lieu de résidence est européen. On ne connaît pas très bien ici la durée du séjour, mais ce lieu de résidence familiale indique probablement encore une intention de retourner et un faible enracinement.

Andrew A. est un de ceux-là. Né en Pologne, en septembre 1890, il arrive à la Noranda en octobre 1926, soit au début des activités de l'entreprise. Il est engagé alors comme simple manœuvre et déclare comme antécédent professionnel un travail dans la construction de la voie ferrée qui vient d'atteindre le camp minier la même année. Le consulat de Pologne à Montréal est indiqué en cas de maladie ou d'accident. Après deux départs volontaires en 1928 et en 1929, après lesquels il est peut-être retourné en Europe, et après avoir été licencié à une reprise, en octobre 1930, il est réembauché trois semaines plus tard, toujours comme manœuvre. Juste avant cet épisode, il avait fait venir, au mois d'août, un frère, Lyon, qui quittera en décembre de la même année. C'est en 1931 qu'il parvient à décrocher un poste à la fonderie et c'est peut-être à ce moment qu'il mentionne son épouse, habitant la Pologne. En juin 1934, il joint les grévistes et perd définitivement son poste.

La deuxième catégorie, l'immigrant nord-américain, représente une rupture assez nette avec les situations précédentes dans la mesure où le parent ou l'épouse identifiée réside quelque part en Amérique, d'ailleurs presque toujours au Canada. Une telle situation a toutes les chances d'être consignée sur les fiches, même si l'immigrant, après avoir d'abord mentionné le consultat, un camarade, ou une épouse en Europe, a décidé après un certain temps de la faire venir, ou s'il a dorénavant un frère quelque part dans un camp minier du Nord. Cet immigrant affiche certaines racines américaines, notamment s'il s'agit de l'épouse qui réside en terre nord-américaine (la moitié des cas).

<sup>47</sup> Gérard Bouchard, *Quelques Arpents d'Amérique*, (Montréal 1996), chapitre 6. Bouchard réservait cette expression aux fils et aux filles d'agriculteur qui allaient, par leur travail à l'extérieur du foyer, permettre à la famille de se reproduire. Ce concept de service familial, bien qu'il gomme une réalité plus complexe, a été retenu et étendu ici aux époux.

C'est sans doute le cas de Stanley K., engagé la première fois au mois de mai 1928 à titre de *shaftman*. À son arrivée, sa mère résidant en Europe est mentionnée en cas d'urgence, l'homme est alors célibataire. Après quelques départs et réengagements, il revient en janvier 1934 pour se retrouver comme *mucker*. Nous pensons que c'est à cette occasion qu'il indique que son épouse réside à Kapuskasing. La grève et le licenciement de plusieurs ouvriers du fond lui permettent, le 19 juin 1934, de travailler comme mineur. Il fera finalement carrière toute sa vie à la Noranda et prendra sa retraite en 1960.

On aura deviné que la troisième catégorie réunit les immigrants dont l'épouse réside à Rouyn ou à Noranda. L'immigrant sédentaire connaît l'Amérique depuis quelques années. Il a fait, dans le passé, un choix pas nécessairement irrémédiable mais néanmoins décisif en optant de faire venir sa famille. Quant aux fils d'immigrants dont les parents habitent Rouyn ou Noranda, ils sont quelques-uns à faire partie de cette catégorie. Pour eux, c'est sans doute à demeure qu'ils vivront au Canada.

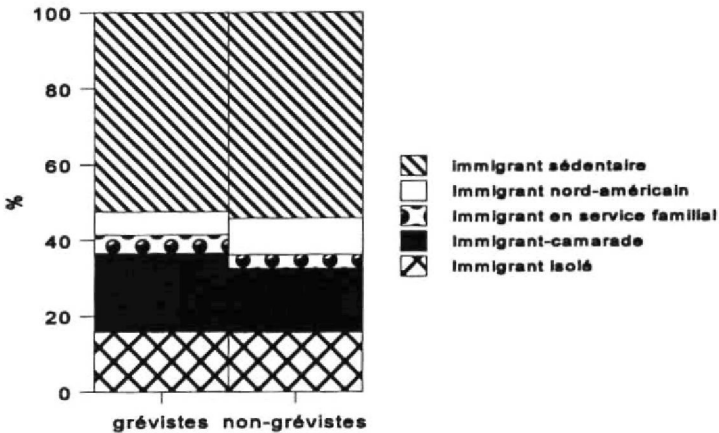
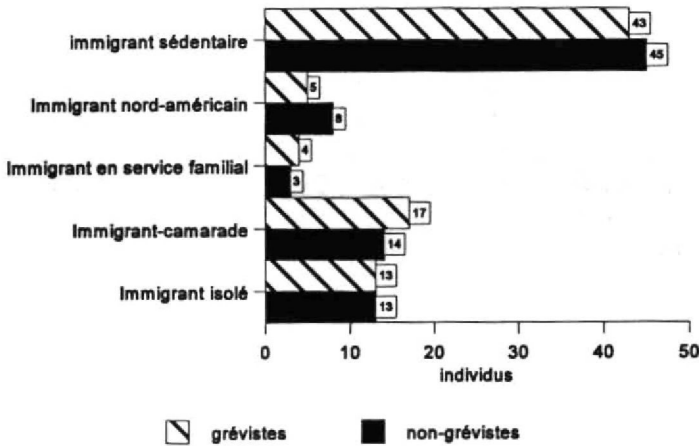
Nick B. illustre cette dernière catégorie. Yougoslave, il s'engage à l'automne 1930 comme aide-mineur, ayant antérieurement œuvré à la mine Frood à Sudbury. Un camarade de travail, Mike D., est mentionné sur la fiche. Promu mineur au printemps suivant, il le reste jusqu'à la grève mais non sans avoir fait biffer l'ancienne mention pour la remplacer par celle de son épouse installée à Noranda. Même s'il franchit les piquets de grève et conserve ainsi son emploi, il est licencié à peine deux mois plus tard, sans motif.

Voyons maintenant les résultats au graphique 7. À vrai dire, l'hypothèse de départ n'était pas fondée. La forte similitude de la répartition des catégories entre les deux groupes étonne même. Le facteur explicatif de la décision des immigrants de joindre ou non les grévistes ne doit pas être cherché du côté de leur degré d'enracinement. Et cela mérite d'être retenu. On peut très bien faire la grève en débarquant en Amérique, comme après plusieurs années passées ici. De toute évidence, les différences idéologiques, que nous avons refusées d'examiner dans ce texte, risquent d'y être pour quelque chose.

Rien n'empêche que cette distribution des immigrants grévistes et non-grévistes selon leur degré d'enracinement dans le pays est fort révélatrice. Un peu plus de 50% de l'ensemble des immigrants sont bel et bien installés à Rouyn ou à Noranda. Et ce pourcentage est peut-être sous-estimé par la négligence de certains immigrants à ne pas faire modifier les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'accident, particulièrement ceux qui avaient conservé la mention du consulat.<sup>48</sup> Toujours est-il que cette proportion de 50% demeure très élevée, si on la compare avec le portrait esquissé par Reilley de la communauté italienne de Copper Cliff

<sup>48</sup>En fait, 13 grévistes avaient conservé lors de la grève, la mention initiale du consulat sur leur fiche contre 5 qui l'avaient modifié entre-temps. Chez les non-grévistes, ils sont 11 à avoir conservé le même renseignement alors que 10 l'avaient fait modifier.

GRAPHIQUE 7  
 COMPARAISON DES LIEUX DE RÉSIDENCE DES DÉPENDANTS OU PARENTS DES  
 GRÉVISTES ET DES NON-GRÉVISTES IMMIGRANTS DE LA NORANDA MINES LTD,  
 JUIN 1934



\*Des 165 travailleurs immigrants ou naturalisés canadiens, seuls deux d'entre eux ne présentaient pas d'informations suffisamment précises pour établir le lieu de résidence des dépendants ou parents au moment de la grève.

Source: fiches du personnel de la Noranda Mines Ltd, 1926-1939 (échantillon lettres A, B et K).

juste avant la Première Guerre mondiale. C'est dire qu'on assiste au cours des années 30 à une certaine sédentarisation de la main-d'œuvre minière.

Puisqu'ils ne sont pas différents sur le plan du lieu de résidence familiale, nous avons alors tenté d'examiner un autre facteur, soit les liens de parenté au sein des grévistes et des non-grévistes, liens qui peuvent se déduire lors d'une lecture prudente des noms de famille, des lieux de naissance et des éventuelles mentions de camarades de travail à prévenir en cas d'accident. Étant donné le nombre restreint d'individus retenus, nous avons élargi notre examen à l'ensemble de la main-d'œuvre.

Encore ici les résultats surprennent. Certes, il y a, autant chez les grévistes que chez les non-grévistes, des frères qui ont choisi le même camp. Ainsi on compte quatre couples de frères chez les grévistes, tous des immigrants, tandis qu'on dénombre cinq couples de frères -dont deux sont des immigrants- et un trio de frères dans l'autre camp. Mais il y a également des frères qui ont choisi des camps opposés. Un trio de frères d'origine immigrante s'est ainsi divisé en deux: l'un s'est joint aux non-grévistes même si ses deux frères étaient sur les lignes de piquetage. Deux autres frères immigrants se sont aussi séparés lors de la grève. On peut s'imaginer sans peine le genre de conversations qu'ils auraient pu tenir pendant et après la grève!

Même si les exemples cités sont peu nombreux, ils ne doivent pas être écartés ou portés au compte du hasard. Sans doute sont-ils plus nombreux à avoir des frères,<sup>49</sup> des cousins, des gens du même village qui ont connu un sort similaire. De plus ces chiffres vont dans le même sens que nos autres résultats, à savoir qu'expliquer pourquoi un travailleur a choisi ou non de rejoindre la grève est parfois beaucoup plus complexe qu'on ne pourrait le penser. Nous y reviendrons, en fin de texte.

#### *Le sort des grévistes*

Restait, pour terminer, à s'informer du sort des grévistes après la grève. La police procéda à 36 arrestations. Dès le début juillet, un premier procès était tenu à Ville-Marie, au Témiscamingue, où dix-neuf grévistes comparaissaient devant le juge Nelson Pinder.<sup>50</sup> Un premier fut condamné à deux mois de prison pour vagabondage. Quant aux 18 autres, ils furent condamnés pour avoir provoqué une émeute. Leur avocat, Michael Garber, alla en appel et un autre procès fut tenu en décembre de la même année.<sup>51</sup> Bilan: 2 ans de prison pour seize d'entre eux, dix-huit mois pour un autre et six mois pour un dernier.

Il est difficile de savoir ce qui est arrivé aux autres grévistes. Se sont-ils retrouvés sur une *black list*, comme on aurait pu s'attendre? Nous avons cherché à

<sup>49</sup> Car d'autres avaient des noms de famille identiques sans qu'aucun autre indice ne nous laissait penser à un lien de parenté.

<sup>50</sup> *Rouyn-Noranda Press*, vol. 2 n° 15 (12 juillet 1934), 1.

<sup>51</sup> Dumas, *Dans le sommeil...*, 40-41.

savoir s'ils avaient été embauchés ailleurs par la suite. Pour ce faire, nous avons retenu, à titre indicatif, les grévistes dont le nom de famille commençait par B, étant donné que ces fiches sont déjà disponibles pour quatre entreprises minières du Nord, soit la Sigma Gold Mines de Val-D'or (pour lesquelles nous avons les fiches de 1934 à 1945), la Buffalo Ankerite de Timmins (1926-1940), la Beattie Gold Mines de Duparquet (1939-1940) et l'Inco (1912-1939<sup>52</sup>).

Au total, ce sont 36 grévistes dont nous avons voulu suivre les traces dans les archives des quatre entreprises. Nous en avons trouvé huit qui y sont passés, dont quatre après la grève (soit un sur 9). Compte tenu de la centaine de sociétés minières du Nord<sup>53</sup> en activité au cours des années suivant la grève et pour lesquelles les grévistes ont pu œuvrer, le résultat, quoique très fragmentaire, nous amène à penser qu'ils auraient pu continuer à faire carrière dans le monde minier sans être trop importunés. Sur ce plan, la grève n'aurait été qu'un épisode parmi tant d'autres.

Même si les nombres sont restreints, notre interprétation des suites de la grève demeure recevable et ce, pour trois raisons. D'abord, les non-grévistes sélectionnés enregistrent un sort semblable puisque sur 81 individus, 17 ont été repérés dans une des quatre sociétés minières dont sept après la grève (soit un sur douze<sup>54</sup>). Ensuite, les sociétés aurifères, mais aussi les mines de nickel, sont en pleine expansion à compter de 1934: la main-d'œuvre disponible se raréfie étant donné la forte demande de mineurs. Ainsi le seul Bureau des mines du Québec dénombre au sein des mines d'or et d'argent québécoises 531 travailleurs en 1930, contre 5 331 en 1939.<sup>55</sup>

Finalement, rappelons que les frontières canadiennes sont presque totalement fermées aux nouveaux venus. La preuve en est que les Scandinaves, Polonais et ressortissants des Balkans avaient été plus de 32 000 à émigrer au Canada en 1928, alors qu'ils sont à peine 1 500 en 1934.<sup>56</sup> En somme, le rôle de la crise des années 30 prive les entreprises minières des nouveaux immigrants qu'elles embauchaient jusque-là ce qui, d'une part, renforce les possibilités d'embauche des immigrants présents, qu'ils soient grévistes ou non, mais qui d'autre part, explique fondamentalement le changement des politiques d'embauche des entreprises abitibiennes de même que celles du Nord-Est ontarien.<sup>57</sup>

<sup>52</sup>À l'inverse des autres entreprises, l'Inco n'a donné accès qu'aux fiches des travailleurs qui ont quitté définitivement l'entreprise entre 1912 et 1939 de telle sorte que la plupart des mineurs qui seraient susceptibles d'y avoir travaillé ne peuvent pas se retrouver dans les archives consultées.

<sup>53</sup>Pour s'en convaincre, il suffira de consulter les index des Rapports annuels du Bureau des mines du Québec et celui de l'Ontario.

<sup>54</sup>Ce résultat plus faible s'explique par le fait qu'une partie des non-grévistes ont fait carrière à la Noranda. Rappelons, à ce sujet, le cas de Stanley K.

<sup>55</sup>Voir *ARQBM*, 1930, Part A, 99 et *ARQBM*, 1939, Part A, 95.

<sup>56</sup>M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley dir., *Historical Statistics of Canada*, (Toronto 1965), 27-28

<sup>57</sup>Gaudreau, «Les travailleurs ...», 89-91.

\* \* \*

Que faut-il en conclure? D'abord de l'utilité d'une étude menée à partir des fiches du personnel de l'entreprise, en raison de l'éclairage nouveau qu'elle entraîne. Les données recueillies ne sont pas celles de vagues personnages légendaires, telle que le laissait entendre l'expression *les fros*. Elles sont bien davantage que des statistiques. Elles sont celles d'individus tous distincts et qu'on pourrait nommer, si le respect de la confidentialité de plus en plus exigé ne nous forçait pas au silence!

Hormis les contremaîtres, les étudiants, les Anglo-Américains et les Canadiens-Français qui sont restés fidèles à l'entreprise, les autres groupes, qui totalisaient aux environs de 75% de la force de travail, n'ont pas affiché d'orientation aussi tranchée. Si la grève fut un échec, c'est notamment parce que les effectifs immigrants, qui composaient la majorité des travailleurs, se sont brisés en deux groupes. Cette grève des *fros* est en même temps une victoire de la Noranda<sup>58</sup> grâce à d'autres *fros* qui ont franchi les piquets de grève. Les historiens avaient négligé cet aspect du conflit, même si cela rappelle les scissions bien connues au sein des communautés immigrantes. Pourtant, des mots connus avaient bien marqué ces divisions profondes: *Red Finns*, *White Finns*, *Red Ukrainians*, et *White Ukrainians*.

Plus fondamentalement peut-être demeure cette impression de ne pas pouvoir cerner tous les facteurs objectifs de la participation à cette grève. Notre quête de données sur qui étaient ces travailleurs n'a pas permis d'identifier tous les tenants et aboutissants de leur participation. À partir du moment où des frères et des parents ont dû s'opposer sur cette question, à partir du moment où les immigrants bien installés à Rouyn ou à Noranda avec leur épouse, comme ceux plus nouvellement arrivés et comme les ouvriers du fond, se divisent de façon aussi nette sur les mérites de la grève, à partir du moment où les travailleurs d'expérience se retrouvent dans les deux camps, il faut chercher décidément ailleurs que dans les tests statistiques et les froids pourcentages. Cet ailleurs est peut-être lié au fait qu'aller en grève reste pour beaucoup une décision émotive. Mais il est encore davantage du côté des orientations et convictions politiques qui, pour les immigrants, n'ont rien à voir avec la durée de leur séjour en Amérique.

*Nos collègues, Dieter K. Buse et Donald Dennie, lors d'une version préliminaire de cet article, nous ont prodigué de nombreux commentaires. Les évaluateurs anonymes de la Revue nous ont également fait part d'excellentes remarques qui nous ont amené à préciser et à nuancer notre pensée. Qu'ils en soient tous remerciés.*

<sup>58</sup> Une lecture attentive de l'hebdomadaire local au cours des mois précédant le conflit semble indiquer que cette grève était prévisible et qu'elle n'aurait pas surpris l'entreprise outre mesure. Par exemple, les références aux méfaits des organisations communistes abondent [voir *Rouyn-Noranda Press*, vol. 1 n° 51 (22 mars 1934), 4; vol. 2 n° 2 (12 avril 1934), 1; vol. 2 n° 4 (26 avril 1934), 2; vol. 2 n° 5 (3 mai 1934), 1]. Mais surtout, les mineurs ont été prévenus de ne pas joindre la Workers Unity League qui prône le recours à la grève [voir vol. 2 n° 5 (3 mai 1934), 4].